PV du Conseil Municipal

Lundi 1er juin 2026 – salle du conseil

à 19h00 - No 2026-05

	Julien FOURNIER, Maire			
Présents	Lucie RISSE-MICHON, adjoint	Michel GAUDÉ, adjoint	Adeline LE DOUARIN, adjoint	
	Julien BUGMANN, adjoint		Marie-Christine SCARBOLO	
		Fabienne VAILLEUX	David LOPES	Sylvain MENOT
	Benoît BOURGADE	Monika NETELENBOS		
Excusé(s)	Laurence RISSE (Pouvoir à Michel GAUDÉ)	Gil TALON (Pouvoir à Julien BUGMANN)	Johnny ROULIN (Pouvoir à Adeline LE DOUARIN)	Alice ROMANO (pouvoir à Julien FOURNIER)
Quorum	8			

Ordre du jour

0 Approbation du PV 2026-04 du 04 mai 2026 2

1 Urbanisme 2

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits 2

2 Travaux 2

2.1 Point sur les travaux et projet en cours 2

3 Finance 3

3.1 Compte Financier Unique & Affectation du Résultat 3

3.2 Résidence JL Giboudeaux : compte de gestion 4

3.3 Résidence JL Giboudeaux : Loyer 5

3.4 Résidence JL Giboudeaux : régularisation des charges 5

3.5 Décision modificative 6

4 Conseil & Commissions Communautaires 6

5 Divers 7

0 Approbation du PV 2026-04 du 04 mai 2026

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	DECISION	Date de décision
05/05/2026	DP26B0009	REBOUILLAT Ludovic	Pose de 12 panneaux solaires	TACITE	19/05/2026
18/05/2026	DP26B0010	SCI ANTDID	Création fenêtre + ajout muret	TACITE	29/05/2026
06/03/2026	PC26B0003	GUEMARD Joachim et DUPONT Aurélie	Construction maison individuelle	FAVORABLE	28/05/2026

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Route de la douane : pour faire suite a des travaux sur une parcelle privée, le trottoir a été refait conformément à notre demande

Chemin Levé : des devis sont en cours pour la sécurisation de la route.

Chemin du Moulin : Intervention d'Enedis pour l'élagage d'arbres pour sécuriser le réseau électrique sur une partie de la commune.

Chemin de Villars Dame : suite à notre demande les arbres qui représentaient un dans danger ont été élagués.

Marquage au sol : plusieurs devis sont en cours pour refaire le marquage

Vandalisme : plusieurs actes d'incivilité ont été commis ces derniers jours, ainsi que le vol des gouttières de l'Eglise et du Trieur. Chacun d'entre eux ont fait l'objet de dépôt de plainte à la gendarmerie.
Monsieur le Maire doit rencontrer la société Securitas afin de faire un point sur le matériel existant et éventuellement le compléter.

Chemin des Pommerets : pour faire suite à des nuisances nocturnes et afin de les limiter, le banc sera provisoirement enlevé. La poubelle qui a été arrachée sera également enlevée.

Monsieur le Maire informe que la Gendarmerie d'Ornex est en effectif réduit ; La caserne ayant été dimensionnée selon un recensement de la population qui n'est plus le même aujourd'hui. Cela représente un gendarme pour 1 000 habitants.
Il fait part aux membres du conseil qu'il ne faut pas hésiter à appeler le 17 pour signaler des incivilités.

3 Finance

3.1 Compte Financier Unique & Affectation du Résultat

Monsieur le Maire explique que le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les fonctions de « rendus de comptes ».
Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L 1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le CFU :

- Rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote
- Apporte une information enrichie grâce au rapprochement des données d'exécution budgétaires et d'informations patrimoniales
- Simplifie les procédures via la démarche de dématérialisation

Après avoir entendu l'exposé du Maire.

Monsieur le Maire s'étant retiré et n'étant pas comptabilisé dans les membres autorisés à voter, le Conseil Municipal, provisoirement présidé par de Mme Adeline Le Douarin, 3ème Adjoint, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte financier unique de l'exercice 2025 dont les résultats sont les suivants :

Résultat de clôture de l'exercice 2025

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Résultat reporté de l'exercice 2024	706 907.10	90 000.00	796 907.10
EXERCICE 2025			
RECETTES	1 651 313.66	2 568 273.18	4 219 586.84
DEPENSES	497 231.58	2 260 529.99	2 757 761.57
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	1 154 082.08 €	307 743.19 €	1 461 825.27
RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2025	1 860 989.18 €	397 743.19 €	2 258 732.37
RESTE A REALISER RECETTES	20 000.00		20 000.00
RESTES A REALISER DEPENSES	773 800.00		773 800.00
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 107 189.18	397 743.19 €	1 504 932.37 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		307 743.19 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		90 000.00 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**397 743.19 €**
D Solde d'exécution d'investissement		1 860 989.18 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-753 800.00 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**0.00 €**
AFFECTATION = C	**=G+H**	**397 743.19 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		247 743.19 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		150 000.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

3.2 Résidence JL Giboudeaux : compte de gestion

Monsieur le Maire présente, après clôture de l'exercice comptable, l'état des charges 2025 pour la résidence GIBOUDEAUX. Le montant des charges générales s'élève à 10 276.68 €.

Les décomptes de charges des locataires seront les suivants :

Petits studios 29/151° : $\frac{10\,276.68 € \times 29}{151}$ = 1 973.67 €/an soit 164.47 €/mois

Grands studios 32/151° : $\frac{10\,276.68 € \times 32}{151}$ = 2 177.84 €/an soit 181.49 €/mois

Compte tenu du résultat de l'exercice 2025 et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide qu'à partir du **1er juillet 2026**, les provisions mensuelles pour charges seront fixées à :

Petits studios 0.1 / 1.1 / 2.1 **170 €**
Grands studios 1.2 / 2.2 **190 €**

3.3 Résidence JL Giboudeaux : Loyer

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que comme prévu dans les conventions de location des studios de la Résidence Jean-Louis GIBOUDEAUX, le montant de la location est revu chaque année au 1er juillet en fonction de la variation de l'Indice de Révision des Loyers du 4ème trimestre de l'année précédente (IRL).

- Indice 4ème Trim. 2025 : 145.78
- Indice 4ème Trim. 2024 : 144.64

Ce qui représente une augmentation de 0.79%.

Il vous sera demandé d'approuver l'augmentation de 0.79% à appliquer aux studios de la Résidence Jean-Louis GIBOUDEAUX, à effet au 1er juillet 2026.

3.4 Résidence JL Giboudeaux : régularisation des charges

Vu la délibération N° D2025-06-03 du 02 juin 2025 détaillant les charges de l'exercice 2024, puis la délibération N° D2026-06-02 du 01 juin 2026 détaillant les charges de l'exercice 2025 pour la résidence Giboudeaux.

Compte-tenu des charges prévisionnelles imputées sur les loyers de l'année 2025 et des charges locatives réelles après validation du compte de gestion 2025, la régularisation suivante sera imputée aux locataires.

RESIDENCE GIBOUDEAUX			
	REFERENCE LOGEMENT	CHARGES ANNUELLES	CHARGES A REGULARISER
	2.1	2 340.00	-366.33
	1.1	2 340.00	-366.33
	0.1	2 340.00	-366.33
	1.2	2 580.00	-402.16
	2.2	2 580.00	-402.16
TOTAL PROVISIONS		12 180.00	
CHARGES 2025		10 276.68	
ECART		-1 903.31	-1 903.31

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'imputation de la régularisation des charges sur les locataires.

3.5 Décision modificative

Le budget 2026 a été voté lors du conseil du 2 mars 2026 et prise en charge par le Service de Gestion Comptable.
Il apparait :

- ✓ Sur le résultat d'investissement, il y a une différence de 0.20€ en moins par rapport au CFU
- ✓ Un déséquilibre entre section, en recette de fonctionnement des crédits sont prévus au chapitre 68 en opération réelle au lieu de les prévoir en opération d'ordre budgétaire

Il est proposé de régulariser ces anomalies comme ci-dessous :

Investissement		Dépense	Recette
001/001	Solde d'exécution de la section d'investissement		+0.20
212	Agencement et aménagement de terrain	+0.20	
		+0.20	+0.20

Fonctionnement		Diminution	Augmentation
681/042			+231
681/68		- 231	
		- 231	+231

4 Conseil & Commissions Communautaires

Conseil : Monsieur le Maire n'a pas pu être présent au dernier conseil communautaire. Son adjointe Mme Le Douarin s'est rendue à la réunion. Elle informe que cette réunion était principalement axée sur l'organisation avec le vote de délibérations.

Commissions : Monsieur le Maire informe que le Président de Pays de Gex Agglo propose la création de 6 commissions : aménagement et économie – mobilité - santé et cohésion sociale - cadre de vie, environnement - culture et tourisme - ressources (finance). Il conviendra de désigner un élu pour chacune d'entre elle.

GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) : Monsieur le Maire informe qu'une rencontre est organisée une fois par mois avec notamment les comités d'Agglo de Savoie et Haute-Savoie pour avoir une réflexion globale des besoins d'équipement et d'investissement des communes frontalières. Le dernière rencontre du 22 mai, a réunis 10 communes du Pays de Gex.

5 Divers

M. Gaudé informe que la commission information et communication s'est réuni plusieurs fois avec pour objectif de mener une réflexion sur une nouvelle communication et avoir des canaux les mieux appropriés.
C'est à ce titre qu'un sondage a été lancé via un Sauvernews pour intégrer les habitants dans l'amélioration de la communication et le partage d'informations à travers les différents moyens dont nous disposons (Bulletin Municipal "Sous les Vernes", Panneau Pocket, Sauvernews, site web, affichage) et peut-être à l'aide d'autres à explorer.
Une matrice sur la communication interne et externe est en cours d'élaboration.
Il rappelle que la date limite pour les articles du bulletin municipal est le 13 juin. Ils seront distribués la semaine avant le 14 juillet.

Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu, accompagné de l'adjoint aux finances, à une réunion d'information organisé par La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain. Cette séance a permis d'avoir une présentation des missions de la DGFIP, de la Direction des Collectivités et de l'appui territorial et du Bureau des Finances Locales et de l'appui territorial.

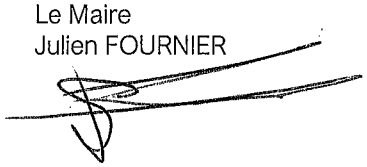
Banquet Républicain : Monsieur le Maire rappelle ce qui s'organisait les années précédent et informe que la commune de Versonnex est intéressée pour poursuivre cet évènement. Il demande si les membres du conseil seraient d'accord et disponibles pour l'organisation de ce banquet le 13 juillet.

Le 13 juin aura lieu la Fête du Village. Un apéritif sera offert par la Mairie à 19h00. Madame Lucie Risse-Michon demande des bénévoles pour l'aider à mettre en place. Elle informe qu'il est conseillé de réserver son repas.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la réunion du 5 juin pour procéder à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs et précise que leur présence est requise.

Séance levée à 20h00, prochain conseil municipal le 6 juillet 2026 à 18h30

Le Maire
Julien FOURNIER



La Secrétaire de séance
Lucie RISSE-MICHON

